



Lenteur dans une succession

Par **guibeu_old**, le **18/09/2007** à **12:57**

Bonjour

Je me retrouve être dans une succession qui s'éternise et qui concerne la vente d'un bien mobilier appartenant à ma grand mère (ma grand mère étant décédé et mon père ayant décédé lui aussi, mais précédemment). Les parties prenantes sont donc: mon oncle, mon demi frère mineur (issue d'un deuxième mariage) et moi même.

Ce bien a été évalué par un expert mais mon oncle a désiré le vendre plus cher sans même me consulter.

Ce bien va se déprécier car personne n'entretient la maison (habitant en Ireland je ne peux me déplacer en France).

Que faire pour accélérer le dossier sachant que le notaire me donne peu ou pas d'informations?

De plus le partage de cette maison me semble très bizarre. En effet mon oncle aurait 50% de celle ci (jusque la je comprend) mais aurait aussi 50 % des 50 % restant (qui normalement devrait être partage entre mon demi frère et moi-même). Ce qui en conclusion lui donne 75% des biens.

Je précise que ma grand mère n'a pas fait de testament de son vivant.

Merci de votre réponse.

Guillaume Beugnon